



**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU 8 FÉVRIER 2018**

JCT/IC/NL – N° VILLE\_2018DL017

**Date de convocation** : 31 janvier 2018

**Affichage du compte-rendu** : 15 février 2018

**Nombre de conseillers en exercice** : 33

**OBJET : TAUX D'IMPOSITION 2018**

L'an deux mille dix huit, le huit février à 19:30 heures le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude TALBOT.

Présents : Jean-Claude TALBOT, Thierry BUTIN, Danièle POTIRON, Martine BONNAUD, Claude COLIN, Florent RIVOIRE, Dominique BABE, Eddie BREVALLE, Thierry HAON, Véronique GIROMAGNY, Alain VIOLLET, Chantal RUBIO, Gérard POTIRON, Christiane PUTHOD, Alain LEGRAS, Yves MONTANGERAND, Cécile TOURNIER, Laurence MOULIN, Eric MAILLET, Joël CAS, Annie BERTON, Maurice DUMONTET, Thierry MOLLARET, Guy PENDARIES, Sylviane STRETTI, Joëlle NATALINI

Excusés / pouvoirs : Michel MALTRAIT (donne pouvoir à Alain VIOLLET), Muriel PEILLON (donne pouvoir à Sylviane STRETTI), Eliane LEON (donne pouvoir à Christiane PUTHOD), Céline BARIOZ (donne pouvoir à Florent RIVOIRE), Philippe COLSON (donne pouvoir à Thierry BUTIN)

Excusés / absents : Souade KACI, Lilian MORINON

Secrétaire de séance : Eric MAILLET

Rapporteur : Danièle POTIRON

Il est rappelé que le conseil municipal vote chaque année, dans les conditions prévues par la loi, les taux des impôts directs locaux perçus par la commune.

Le conseil municipal de Corbas est donc appelé à voter en 2018 les taux communaux des taxes « ménages » : taxe d'habitation, taxes sur le foncier bâti et sur le foncier non bâti, car la ville est une commune membre de la Métropole de Lyon. La Métropole de Lyon vote désormais le taux de Cotisation Foncière des Entreprises et perçoit en totalité le produit qui en résulte. Il convient en revanche de souligner que la Métropole de Lyon perçoit également une partie des taxes d'habitation, taxes sur le foncier bâti et sur le foncier non

bâti en application de la loi du 27 janvier 2014 de Modernisation  
Territoriale et d’Affirmation des Métropoles (dite « MAPTAM »).

Les prévisions budgétaires 2018 intègrent l’actualisation forfaitaire des bases votée par les parlementaires dans la Loi de finances à partir de l’état des bases notifiées pour 2017.

	Bases définitives notifiées 2017 (hors revalorisation parlementaire)
Taxe d’habitation	16 821 802
Foncier bâti	27 503 141
Foncier non bâti	76 881

Les bases prévisionnelles pour 2018 seront notifiées à la ville au cours des prochaines semaines. Il s’agira cependant de bases provisoires. Les bases définitives seront connues en fin d’année (elles peuvent être différentes, supérieures ou inférieures).

Le produit de l’imposition résulte de l’application des taux à ces bases prévisionnelles actualisées.

### Taux proposés

Vu le débat d’orientation budgétaire acté au conseil municipal du 25 janvier 2018 ;

Vu le budget primitif voté au conseil municipal du 8 février 2018 ;

Il est proposé au conseil municipal de fixer les taux communaux de la manière suivante pour l’exercice 2018 :

	Taux votés en 2016	Variation	Taux proposés pour 2018
Taxe d’habitation	13,29	0,00 %	13,29 %
Foncier bâti	15,03	0,00 %	15,03 %
Foncier non bâti	29,96	0,00 %	29,96 %

Il est rappelé, enfin, que les contribuables Corbasiens restent toujours parmi les contribuables les moins imposés de la Métropole de Lyon.

### **En conséquence, après en avoir délibéré le conseil municipal :**

- **FIXE** comme suit les taux communaux d’imposition pour l’exercice 2018 :
  - 13,29 % pour la taxe d’habitation ;
  - 15,03 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties ;
  - 29,96 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

**Adopté à l'unanimité**

Envoyé en préfecture le 09/02/2018  
Reçu en préfecture le 09/02/2018  
Affiché le   
ID : 069-216902734-20180208-VILLE\_2018DL017-DE

Fait à CORBAS, les jour, mois, et  
an que dessus,  
au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme,

Le Maire,  
Jean-Claude TALBOT.